Image not found or type unknown

# Paiement d'un mandataire à l'issue de la période du mandat

Par **fjlrm**, le **18/05/2015** à **10:39**

Bonjour,

J'ai signé un mandat exclusif de vente de ma maison avec un agent immobilier. Ce mandat court jusqu'au 9 juin.

Depuis la signature, je suis sans nouvelle, le bien ne figure pas sur les sites prévus, l'agent ne répond pas à mes courriels...
Je compte patienter jusqu'à cette date et soit lui retirer complètement la mandat de vente, soit le transformer en mandat non exclusif.

Quelle procédure dois-je suivre?
Dans les deux cas, dois-je payer des honoraires au mandataire?

Si je donne mandat à plusieurs agences et qu'une arrive à vendre mon bien, dois-je des honoraires aux autres?

Merci pour votre aide, je suis une vendeuse "novice"...

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés